

## COMPTE RENDU

### COMITE DE PROGRAMMATION LEADER

#### Groupe d'Action Locale du Pays Marennes Oléron

Ludo-Café de Dolus d'Oléron, le 04 avril 2019

### LISTE DE PRESENCE

#### Membres du GAL excusés :

##### Collège public :

- Pascal MASSICOT, Vice-Président - PETER du Pays Marennes Oléron
- Philippe BOUDEAU, Responsable du pôle SIG – Forum des Marais Atlantiques
- Daniel CHALON, Proviseur – Lycée de la mer et du littoral
- Stéphane BONNEAU, Chargé de mission – CCI de La Rochelle
- Nicolas DUBOIS, Directeur – Port de la Cotinière
- Guy PROTEAU, Vice-Président – CdC du bassin de Marennes
- Gilbert MIOSSEC, directeur – Forum des Marais Atlantiques
- Laurie DURAND, Directrice – comité régional des pêches maritimes et des élevages marins

##### Collège privé :

- Paul MOUSSET, Eleveur
- Alain BOMPARD, Entrepreneur – Club d'entreprise
- Barbara DAMAS, Directrice – Mission locale
- Evelyne CHAUSSADE, Directrice - ADCR/ADEF+
- Vincent LIBNER, Vice-Président – coopérative Viti Oléron
- Roberto CASTILLO, Directeur – Hommes et Savoirs

#### Personnes associées excusées :

- Christelle PIEUCHOT, Conseillère Régionale – Région Nouvelle-Aquitaine
- Isabelle GEORGES, Coordinatrice LEADER – Région Nouvelle-Aquitaine
- Christine FROUIN, Chargée de mission Instruction des mesures de développement local FEADER – Région Nouvelle-Aquitaine
- Joseph HUGHES, DGS – CdC de l'île d'Oléron
- Antoine LAMBLIN, Chargé de mission culture coopération – PETER du Pays Marennes Oléron
- Olivier NOLLEN, Secrétaire général – Sous-préfecture de Rochefort
- Sylvie LAINE, Secrétaire générale adjointe – Sous-préfecture de Rochefort
- Denis RENOUX, Directeur – Centre Régional des Energies Renouvelables

#### Personnes associées présentes :

- François SIMO
- Jean-Claude MERCIER, Directeur – PETER du Pays Marennes Oléron
- Sylvaine COURANT, Chargée de mission Francophonie – PETER du Pays Marennes Oléron

	Titulaires			Suppléants		
Collège public	Président - Pays Marennes Oléron	Mickaël VALLET	Présent	Vice-Président - Pays Marennes Oléron	Jean-Marie PETIT	
	Vice-Président - Pays Marennes Oléron	Pascal MASSICOT		Vice-Président - Pays Marennes Oléron	Grégory GENDRE	Présent
	Vice-Président – CdC île Oléron	Jean-Michel MASSE		Représentant – CdC île Oléron	Micheline HUMBERT	
	Représentant – CdC bassin de Marennes	Christian GUIGNET	Présent	Vice-Président – CdC bassin de Marennes	Guy PROTEAU	
	Responsable du Pôle SIG - Forum des Marais Atlantiques	Philippe BOUDEAU		Directeur - Forum des marais Atlantiques	Gilbert MIOSSEC	
	Proviseur - Lycée de la mer et du littoral	Daniel CHALON		Responsable - CFPPA	Marianne PEREZ	Présente
	Chargé de mission - CCI La Rochelle	Stéphane BONNEAU		Chargé de mission - CCI Rochefort – Royan	Frédéric DIAZ	
	Directeur - Port de la Cotinière	Nicolas DUBOIS		Directrice - CRPMEM	Laurie DURAND	
	A pourvoir			Agent de développement - Chambre d'Agriculture	Gabriel BELMONTE	Présent
Directrice - CIAS du bassin de Marennes	Jennifer TRANCHANT	Présente	Directrice – Agence Pôle Emploi de Saint-Pierre	Cynthia NERET		
Collège privé	Eleveur	Paul MOUSSET		Président – Association éleveurs du marais de Brouage	Frédéric GORICHON	
	Président MOPS – Maraicher	Benoît SIMON		Adhérente MOPS – Maraichère	Cécile NADREAU	
	Chef d'entreprise – CCI Rochefort Saintonge	Charles BERTRAND		Chef d'entreprise industrielle - Ocqueteau SA	Christian MONIER	
	Gérant - Le petit train de st Trojan	François BARGAIN	Présent	Directeur - Novotel Thalassa Oléron	Philippe LUTZ	
	Entrepreneur – Club d'entreprise	Alain BOMPARD		Chef d'entreprise - Camping La Brande	Alain BARCAT	
	A pourvoir			Vice-Président – coopérative Viti Oléron	Vincent LIBNER	
	Directeur – GLEMO	Olivier POITEVIN		Coordinatrice - IRFREP	Carole MACKOWIAK	
	Directrice - COBEMO	Sylvie LECHEVALLIER	Présente	Directeur - Hommes et savoirs	Roberto CASTILLO	
	Directrice - CLLAJ 17	Élvina MARCOULY-JOUX	Présente	A pourvoir		
	Directrice – Mission Locale Rochefort Marennes Oléron	Barbara DAMAS		Chargée de mission - ATELEC	Line SOURBIER	
	Chargé de développement - MO-TV	Mathieu GILLES	Présent	Vice-Présidente – Association Le LOCAL	Giselle MESPLE CLOTTEAU	
	Coordinateur - CPIE Marennes-Oléron	Jean Baptiste BONNIN	Présent	Coordinatrice, Roule ma Frite 17	Elsa DUJOURDY	Présente
	Directrice - ADCR/ADEF+	Evelyne CHAUSSADE		Directeur Adjoint – Navicule Bleue	Stéphane GIQUELLO	Présent
Directeur - Office de tourisme île Oléron bassin Marennes	Lionel PACAUD	Présent	Chargée mission - Office de tourisme île Oléron bassin Marennes	Céline ROCHES		

## QUORUM

Le double quorum a été atteint sur la base de la nouvelle composition du comité de programmation votée en début de séance, comme l'illustre le tableau ci-dessous :

Règle du double quorum	Comité du 02 avril 2019
Au moins 50% des membres ayant une voix délibérante sont présents	Minimum : 12    Votants : 13 <sup>1</sup>
Au moins 50% des membres délibérants appartiennent au collège privé	Minimum : 6    Votants : 7

Jean-Baptiste BONNIN (titulaire) et sa suppléante Elsa DUJOURDY sont tous deux présents. Il est rappelé en début de séance que seuls les votes de Jean-Baptiste BONNIN seront comptabilisés.

## ORDRE DU JOUR

Sur la base d'un diaporama (cf. Annexe n°1) et d'un dossier de lecture préalablement envoyé, une présentation a été effectuée selon l'ordre du jour suivant :

1. Actualité du programme LEADER
2. Avancement de la programmation pour le GAL du Pays Marennes Oléron
3. Décisions à soumettre au comité de programmation
4. Examen des demandes de subvention pour avis en opportunité et en programmation
5. Evolution possible de dossiers vus en opportunité

## ACTUALITE DU PROGRAMME LEADER

Après plus d'un an sans réunion du comité de programmation, Michael SPADA explique les avancées sur la mise en œuvre du programme. Les principaux points abordés ont été :

- Reprise de l'instruction par la Région Nouvelle-Aquitaine. 2018 aura été l'année de structuration d'un service à la Région pour permettre à nouveau de proposer une instruction opérationnelle en 2019 ;
- Les dossiers instruits par la DDTM sont pour la plupart payés ;
- Transfert de dossiers de coopération vers les sous-mesures 19.2 et 19.4 (Assistance technique). En effet, les dossiers « Francophonie » devaient initialement émarger à la sous-mesure 19.3. Or, la Région n'avait toujours pas mis en œuvre la sous-mesure fin 2018 (mesure non disponible sur OSIRS). Par ailleurs, les outils proposés (formulaire et modèle d'accord de coopération) obligent à monter un accord de coopération pour chaque opération, rendant ainsi caduque le montage initialement imaginé, à savoir 1 accord global auquel auraient émargé plusieurs opérations. Afin de pouvoir avancer sur l'instruction d'un grand nombre de dossiers en attente, il a donc été convenu avec la Région Nouvelle-Aquitaine de transférer autant de dossiers que possible vers les sous-mesures 19.2 et 19.4.
- Suite au départ de Emilie Le Roy (Gestionnaire LEADER) en septembre 2018, l'assistance technique du programme est passée de 1,7 ETP à 1 ETP. L'incertitude sur la poursuite du portage du programme par le PETR du Pays Marennes Oléron à ce moment-là d'une part et l'absence de visibilité sur la proportion de la maquette affectable à l'assistance technique d'autre part, ont incité à ne pas procéder à un nouveau recrutement à ce stade.
- La Région Nouvelle-Aquitaine propose à l'échelle nationale de repousser la date butoir pour le dépôt de demande d'aide jusqu'en avril 2022 (au lieu de décembre 2020) et le dépôt des demandes de paiement devra toujours se faire au plus tard en avril 2023. Cette rallonge devrait permettre de faciliter la mise en œuvre de la stratégie, reste à trouver toutefois des solutions avec la Région pour financer une assistance technique qui n'était pas prévue jusque-là.

<sup>1</sup> Lorsque dans un binôme (titulaire et suppléant), les deux sont présents alors seule la présence et la voie du titulaire est comptabilisée.

## AVANCEMENT DE LA PROGRAMMATION POUR LE GAL DU PAYS MARENNES OLÉRON

L'avancement est présenté dans le tableau ci-dessous :

	Consommation de la maquette (1 505 K€) au 13 mars 2019
Paiement sollicité	10%
Programmé et en cours de réalisation	9%
Instruit et à programmer aujourd'hui	13%
En attente de programmation (envoyé)	9%
Montage dossier complet en cours	13%
Déposé pour opportunité le 02 avril 2019	14%
<b>48 dossiers pour 68% de la maquette</b>	

### DECISION A SOUMETTRE AU COMITE DE PROGRAMMATION

#### 1. MODIFICATION DE LA COMPOSITION DU COMITE DE PROGRAMMATION

La proposition de modification de l'annexe 3 est remise sur table pour validation des modifications, incluant quelques évolutions dans les attributions des membres.

- **Remplacement**
  - Pauline Maille (Chef de service ESAT Navicule Bleue) est remplacée par Stéphane Giquello (Directeur Adjoint Navicule Bleue)
  - Jean-Lou Chemin est remplacé par Jennifer Tranchant (direction CIAS du Bassin de Marennes)
- **Départs sans remplacement de 4 titulaires :**
  - Christel Menanteau (responsable du développement territorial CMA)
  - Nicolas Lyonnet (membre de la commission mixte culture du Pays Marennes Oléron)
  - Pierre-Luc Alla (Directeur Coopérative Viti Oléron)
  - Emmanuel Durand (membre association 2Venirs)

Hormis Christel Menanteau et son suppléant Gabriel Belmonte qui est régulièrement présent, les titulaires ci-dessus et leurs suppléants ont été absents à 3 réunions successives du comité de programmation (11/01/2018, 22/03/2018 et 02/04/2019). Des courriers ont été adressés aux suppléants en amont du comité de programmation pour les inviter à se rapprocher de l'équipe technique du GAL pour faire le point sur leur implication. Vincent Libner a réagi mais s'est excusé pour cette réunion ; il est convenu que nous fassions un point sur la représentation de la cave Viti Oléron d'ici à la prochaine réunion. Il n'y a pas eu de retour de la part de Jacques Dubois et de Florence Dormieu. Conformément au règlement intérieur, il est proposé d'exclure Jacques Dubois et Florence Dormieu du comité de programmation.

La nouvelle composition proposée est la suivante :

	Titulaires		Suppléants	
Collège public	Président - Pays Marennes Oléron	Mickaël VALLET	Vice-Président - Pays Marennes Oléron	Jean-Marie PETIT
	Vice-Président - Pays Marennes Oléron	Pascal MASSICOT	Vice-Président - Pays Marennes Oléron	Grégory GENDRE
	Vice-Président - CdC île Oléron	Jean-Michel MASSE	Représentant - CdC île Oléron	Micheline HUMBERT
	Représentant - CdC bassin de Marennes	Christian GUIGNET	Vice-Président - CdC bassin de Marennes	Guy PROTEAU
	Responsable du Pôle SIG - Forum des Marais Atlantiques	Philippe BOUDEAU	Directeur - Forum des marais Atlantiques	Gilbert MIOSSEC
	Proviseur - Lycée de la mer et du littoral	Daniel CHALON	Responsable - CFPPA	Marianne PEREZ
	Chargé de mission - CCI La Rochelle	Stéphane BONNEAU	Chargé de mission - CCI Rochefort - Royan	Frédéric DIAZ
	Directeur - Port de la Cotinière	Nicolas DUBOIS	Directrice - CRPMEM	Laurie DURAND
	<i>A pourvoir</i>		Agent de développement - Chambre d'Agriculture	Gabriel BELMONTE
	Directrice - CIAS du bassin de Marennes	Jennifer TRANCHANT	Directrice - Agence Pôle Emploi de Saint-Pierre	Cynthia NERET
Collège privé	Éleveur	Paul MOUSSET	Président - Association éleveurs du marais de Brouage	Frédéric GORICHON
	Président MOPS - Maraicher	Benoît SIMON	Adhérente MOPS - Maraichère	Cécile NADREAU
	Chef d'entreprise - CCI Rochefort Saintonge	Charles BERTRAND	Chef d'entreprise industrielle - Ocqueteau SA	Christian MONIER
	Gérant - Le petit train de st Trojan	François BARGAIN	Directeur - Novotel Thalassa Oléron	Philippe LUTZ
	Entrepreneur - Club d'entreprise	Alain BOMPARD	Chef d'entreprise - Camping La Brande	Alain BARCAT
	<i>A pourvoir</i>		Vice-Président - coopérative Viti Oléron	Vincent LIBNER
	Directeur - GLEMO	Olivier POITEVIN	Coordinatrice - IRFREP	Carole MACKOWIAK
	Directrice - COBEMO	Sylvie LECHVALLIER	Directeur - Hommes et savoirs	Roberto CASTILLO
	Directrice - CLLAJ 17	Elvina MARCOULY-JOUX	<i>A pourvoir</i>	
	Directrice - Mission Locale Rochefort Marennes Oléron	Barbara DAMAS	Chargée de mission - ATELEC	Line SOURBIER
	Chargé de développement - MO-TV	Mathieu GILLES	Vice-Présidente - Association Le LOCAL	Giselle MESPLE CLOTTEAU
	Coordinateur - CPIE Marennes-Oléron	Jean Baptiste BONNIN	Coordinatrice, Roule ma Frite 17	Elsa DUJOURDY
	Directrice - ADCR/ADEF+	Evelyne CHAUSSADE	Directeur Adjoint - Navicule Bleue	Stéphane GIQUELLO
	Directeur - Office de tourisme île Oléron bassin Marennes	Lionel PACAUD	Chargée mission - Office de tourisme île Oléron bassin Marennes	Céline ROCHES

<b>SUR PROPOSITION DU PRESIDENT DU COMITE DE PROGRAMMATION :</b>		Pour	13
<ul style="list-style-type: none"> <li>ADOPTION DE LA PROPOSITION DE MODIFICATION PAR VOIE DE NOTIFICATION DE L'ANNEXE 3 DE LA CONVENTION AG-OP-GAL (COMPOSITION DU COMITE DE PROGRAMMATION) A COMPTE DE CE JOUR, ACTANT NOTAMMENT LES REMPLACEMENTS, LES DEPARTS ET L'EXCLUSION DE FLORENCE DORMIEU ET DE JACQUES DUBOIS</li> </ul>	Abstention	0	
	Contre	0	
	<b>RESULTAT DU VOTE : FAVORABLE A L'UNANIMITE</b>		

## 2. EVOLUTION DU PERIMETRE

Au 1<sup>er</sup> janvier 2019, à périmètre constant, la liste des communes constitutives du GAL a évolué. Les communes de Marennes et de Hiers-Brouage ont fusionné et deviennent la Commune Nouvelle de Marennes-Hiers-Brouage.

<b>SUR PROPOSITION DU PRESIDENT DU COMITE DE PROGRAMMATION :</b>		Pour	13
<ul style="list-style-type: none"> <li>ADOPTION DE LA PROPOSITION DE MODIFICATION PAR VOIE DE NOTIFICATION DE L'ANNEXE 1 DE LA CONVENTION AG-OP-GAL QUI VISE A REMPLACER LES COMMUNES DE HIERS-BROUAGE ET DE MARENNES PAR LA COMMUNE NOUVELLE DE MARENNES-HIERS-BROUAGE</li> </ul>	Abstention	0	
	Contre	0	
	<b>RESULTAT DU VOTE : FAVORABLE A L'UNANIMITE</b>		

## 3. MODIFICATION DU PROCESSUS DE SELECTION

Les modifications proposées par le Président ont été envoyées aux membres du comité de programmation en amont de la réunion et portent sur :

- Seuils de vigilances** – Un rehaussement, permettra, sans fermer de porte, de soutenir plus fortement des projets structurants du territoire et facilitera la consommation de l'enveloppe, rendue jusqu'ici difficile vu les difficultés rencontrées pour la mise en œuvre du programme. Les nouveaux seuils proposés sont les suivants :

Principal type de dépenses du projet	Seuils de vigilance appliqué au montant LEADER sollicité
Travaux de réhabilitation et de construction de bâtiments	100 000 €
Matériels et Equipements	
Frais de personnel	
Diagnosics, études, prestation de services	50 000 €
Organisation d'évènements	

- Vote à bulletins secrets** - Initialement, le vote à bulletins secrets est automatique en cas de dépassement des seuils de vigilance. Du fait de la hausse des seuils, le Président propose d'ajouter les options suivantes :
  - Sur proposition du Président ;
  - A la demande d'un tiers des membres du comité de programmation votants.
- Dégressivité de l'aide** - le Président propose de préciser son application tel que suit : « *L'application de la dégressivité concerne tous les projets récurrents tels que les festivals ou les manifestations uniquement sur la période de la programmation 2014-2020. Le financement des frais de personnel doit faire l'objet d'une attention particulière. En effet, la dégressivité ne s'applique pas quand le personnel concerné est associé à une mission ponctuelle et limitée dans le temps avec un début et une fin identifiés. La mission ne devra pas durer plus de 3 ans.* »

<b>SUR PROPOSITION DU PRESIDENT DU COMITE DE PROGRAMMATION :</b>		Pour	13
<ul style="list-style-type: none"> <li>MODIFICATION DU PROCESSUS DE SELECTION SUR LA BASE DES PROPOSITIONS PROPOSEES, APPLICABLE A COMPTE DU 03 AVRIL 2019</li> </ul>	Abstention	0	
	Contre	0	
	<b>RESULTAT DU VOTE : FAVORABLE A L'UNANIMITE</b>		

La nouvelle version du processus de sélection, valable à compter du 03 avril 2019 pour tous les dossiers non programmés, est disponible en annexe 2.

## EXAMEN DES DEMANDES DE SUBVENTION POUR AVIS EN OPPORTUNITE ET EN PROGRAMMATION

### 1. ACQUISITION DE MATERIEL POUR OPTIMISER LE LABORATOIRE DE LA CHARCUTERIE ET ALIMENTER L'ECONOMIE CIRCULAIRE PAR LE DEVELOPPEMENT D'UNE PRODUCTION LOCALE

#### Examen pour avis en opportunité et programmation

Maitre d'ouvrage :	VILLA MARTHE
Dépenses retenues :	54 120,11 € HT
Taux d'aide publique :	80%
Montant LEADER maximum :	29 766,04 € de la fiche N°2

#### Principaux éléments de débat :

- Capacité de trésorerie : le porteur de projet rencontre des difficultés de trésorerie mais il continue d'obtenir le soutien de sa banque. Par ailleurs, nous avons la garantie qu'une avance de la Région Nouvelle-Aquitaine à hauteur de 80% de la subvention pourra rapidement être versée après programmation du dossier. Il est par ailleurs précisé que la société existe depuis 3 ans et a démontré son sérieux.
- Il est soulevé qu'un tel projet va dans le bon sens en ce qui concerne le soutien aux circuits-courts avec un approvisionnement autant que possible en productions locales et en commercialisant majoritairement sur l'île d'Oléron. Toutefois, les marges de progrès restent globalement importantes.
- La création d'un atelier de transformation sur le territoire peut stimuler une production locale.

SUR PROPOSITION DU PRESIDENT DU COMITE DE PROGRAMMATION :		Pour	13
<ul style="list-style-type: none"> <li>• AVIS EN OPPORTUNITE: FAVORABLE</li> <li>• NOTATION DU PROJET : 12 POINTS CONFORMEMENT A L'ANALYSE DU COPREP</li> <li>• PROGRAMMATION DE LA SUBVENTION MAXIMALE A HAUTEUR DE 29 766,04€ DE FEADER</li> <li>• TAUX D'AIDE PUBLIQUE DU DOSSIER SUR L'ASSIETTE LEADER EGALE A 80%</li> </ul>	Abstention	0	
	Contre	0	
	<b>RESULTAT DU VOTE : PROJET SELECTIONNABLE, AVIS FAVORABLE ET PROGRAMME A L'UNANIMITE AUX CONDITIONS SUIVANTES :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- MONTANT MAXIMAL DE FEADER EGALE A 29 766,04 €</li> <li>- TAUX D'AIDE PUBLIQUE DU DOSSIER SUR L'ASSIETTE LEADER EGALE A 80%</li> </ul>		

### 2. Construction d'un local servant de lieu de rendez-vous POUR LES CHASSEURS DE SAINT-PIERRE D'OLERON

#### Examen pour avis en opportunité

Maitre d'ouvrage :	ACCA de Saint Pierre
Dépenses présentées :	112 907,71 TTC
Montant LEADER sollicité :	30 000 € de la fiche N°4

#### Principaux éléments de débat :

- Sans considération des pratiques actuelles, la sollicitation d'un financement public oblige de rentrer dans le cadre réglementaire. Dans ce sens, il est important de préciser avec le porteur de projet les démarches entreprises pour s'assurer de respecter la réglementation notamment sur les aspects sanitaires.
- Un intérêt public est reconnu dans l'abattage des sangliers.
- Peut-il y avoir une mutualisation du bâtiment car il est probable que l'association ne l'utilise pas toute l'année vu le caractère saisonnier de l'activité de l'association ?
- Un membre du comité de programmation estime nécessaire de demander aux chasseurs d'avoir une action publique de qualité dans le cas où ils obtiennent une subvention publique.

SUR PROPOSITION DU PRESIDENT DU COMITE DE PROGRAMMATION :		Pour	12
<b>AVIS EN OPPORTUNITE: FAVORABLE MAIS IL EST IMPORTANT D'APPORTER DES PRECISIONS SUR LA QUESTION SANITAIRE</b> <b>NOTATION DU PROJET : 9 POINTS CONFORMEMENT A L'ANALYSE DU COPREP</b>	Abstention	1	
	Contre	0	
	<b>RESULTAT DU VOTE : PROJET SELECTIONNABLE ET AVIS FAVORABLE</b>		

### 3. ETUDE DE FAISABILITE POUR LA VALORISATION DE LA FRACTION LIGNEUSE DES DECHETS VERTS COLLECTES SUR L'ECOPOLE DE L'ILE D'OLERON

#### Examen pour avis en opportunité

Maitre d'ouvrage :	Communauté de communes de l'île d'Oléron
Dépenses présentées :	60 000 € HT
Montant LEADER sollicité :	30 000 € de la fiche N°3

#### Principaux éléments de débat :

- S'assurer de la prise en compte dans l'étude des enjeux d'approvisionnement. En effet, il existe une unité de production à Montendre qui connaît des difficultés pour s'approvisionner en matière ligneuse. Quelle est la réflexion du porteur de projet sur les questions du dimensionnement et des quantités d'approvisionnement ?
- Il paraît important de produire une analyse de la rentabilité des solutions envisageables de même que de faire un bilan énergétique et environnemental.
- Il est demandé d'associer l'équipe technique ainsi qu'un membre du GAL au comité de pilotage de l'étude.

<b>SUR PROPOSITION DU PRESIDENT DU COMITE DE PROGRAMMATION :</b>	Pour	13
<b>AVIS EN OPPORTUNITE: FAVORABLE MAIS IL EST DEMANDE DE TENIR COMPTE DES REMARQUES CI-DESSUS ET D'ASSOCIER LE GAL AU COMITE DE PILOTAGE DE L'ETUDE.</b>	Abstention	0
<b>NOTATION DU PROJET : 19 POINTS CONFORMEMENT A L'ANALYSE DU CoPREP</b>	Contre	0
<b>RESULTAT DU VOTE : PROJET SELECTIONNABLE ET AVIS FAVORABLE A L'UNANIMITE</b>		

### 4. VERS UNE NOUVELLE DYNAMIQUE DE TRANSITION ECOLOGIQUE DE L'ILE D'OLERON

#### Examen pour avis en opportunité

Maitre d'ouvrage :	Communauté de communes de l'île d'Oléron
Dépenses présentées :	74 175 € HT
Montant LEADER sollicité :	26 000 € de la fiche N°3

<b>SUR PROPOSITION DU PRESIDENT DU COMITE DE PROGRAMMATION :</b>	Pour	13
<b>AVIS EN OPPORTUNITE: FAVORABLE</b>	Abstention	0
<b>NOTATION DU PROJET : 20 POINTS CONFORMEMENT A L'ANALYSE DU CoPREP</b>	Contre	0
<b>RESULTAT DU VOTE : PROJET SELECTIONNABLE ET AVIS FAVORABLE A L'UNANIMITE</b>		

### 5. ETUDE D'OPPORTUNITE DE MISE EN PLACE D'UN PARC NATUREL REGIONAL DES MARAIS LITTORAUX CHARENTAIS

#### Examen pour avis en opportunité

Maitre d'ouvrage :	Communauté de communes du bassin de Marennes
Dépenses présentées :	23 241,67 € HT
Montant LEADER sollicité :	14 018,78 € de la fiche N°4

<b>SUR PROPOSITION DU PRESIDENT DU COMITE DE PROGRAMMATION :</b>	Pour	12
<b>AVIS EN OPPORTUNITE: FAVORABLE</b>	Abstention	0
<b>NOTATION DU PROJET : 15 POINTS CONFORMEMENT A L'ANALYSE DU CoPREP</b>	Contre	0
<b>RESULTAT DU VOTE : PROJET SELECTIONNABLE ET AVIS FAVORABLE A L'UNANIMITE</b>		

**Remarque :** Mickael VALLET est sorti de la salle le temps des délibérations et n'a donc pas pris part au vote.

## 6. RESIDENCE D'ARTISTES FRANCOPHONES EN MARENNES OLÉRON 2019-2020

### Examen pour avis en opportunité

Maitre d'ouvrage : PETR du Pays Marennes Oléron  
 Dépenses présentées : 24 000 € TTC  
 Montant LEADER sollicité : 6 000 € de la fiche N°5

<b>SUR PROPOSITION DU PRESIDENT DU COMITE DE PROGRAMMATION :</b> <b>AVIS EN OPPORTUNITE: FAVORABLE</b> <b>NOTATION DU PROJET : 15 POINTS CONFORMEMENT A L'ANALYSE DU CoPREP</b>	Pour	12
	Abstention	0
	Contre	0
<b>RESULTAT DU VOTE : PROJET SELECTIONNABLE ET AVIS FAVORABLE A L'UNANIMITE</b>		

**Remarque :** Mickael VALLET est sorti de la salle le temps des délibérations et n'a donc pas pris part au vote.

## 7. FORUM LOCAL DE LA COOPERATION FRANCOPHONE

### Examen pour avis en opportunité

Maitre d'ouvrage : PETR du Pays Marennes Oléron  
 Dépenses présentées : 11 250 € HT  
 Montant LEADER sollicité : 9 000 € de la fiche N°8

<b>SUR PROPOSITION DU PRESIDENT DU COMITE DE PROGRAMMATION :</b> <b>AVIS EN OPPORTUNITE: FAVORABLE</b> <b>NOTATION DU PROJET : 12 POINTS CONFORMEMENT A L'ANALYSE DU CoPREP</b>	Pour	12
	Abstention	0
	Contre	0
<b>RESULTAT DU VOTE : PROJET SELECTIONNABLE ET AVIS FAVORABLE A L'UNANIMITE</b>		

**Remarque :** Mickael VALLET est sorti de la salle le temps des délibérations et n'a donc pas pris part au vote.

## 8. ANIMATION THEMATIQUE (FRANCOPHONIE) JUILLET 2015 - DECEMBRE 2018

### Examen pour avis en programmation

Maitre d'ouvrage : PETR du Pays Marennes Oléron  
 Dépenses retenues : 162 871,96 € HT  
 Taux d'aide publique : 100%  
 Montant LEADER maximum : 130 297,56 € de la fiche N°10

#### Principaux éléments de débat :

- Ce dossier correspond au transfert de tous les dossiers d'animation Francophonie depuis juillet 2015 qui initialement devaient être rattachés à la sous-mesure 19.3

<b>SUR PROPOSITION DU PRESIDENT DU COMITE DE PROGRAMMATION :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>PROGRAMMATION DE LA SUBVENTION MAXIMALE A HAUTEUR DE 130 297,56 € DE FEADER</li> <li>TAUX D'AIDE PUBLIQUE DU DOSSIER SUR L'ASSIETTE LEADER EGALE A 100%</li> </ul>	Pour	12
	Abstention	0
	Contre	0
<b>RESULTAT DU VOTE : PROGRAMME A L'UNANIMITE AUX CONDITIONS SUIVANTES :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>MONTANT MAXIMAL DE FEADER EGALE A 130 297,56 €</li> <li>TAUX D'AIDE PUBLIQUE DU DOSSIER SUR L'ASSIETTE LEADER EGALE A 100%</li> </ul>		

**Remarque :** Mickael VALLET est sorti de la salle le temps des délibérations et n'a donc pas pris part au vote.

## 9. ETUDE DE PROGRAMMATION EN VUE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'ANCIEN TRIBUNAL POUR L'ACCUEIL DU SIEGE DU PARC NATUREL MARIN

### Examen pour avis en programmation

Maitre d'ouvrage : Commune de Marennes  
 Dépenses retenues : 23 200,00 € HT  
 Taux d'aide publique : 100%  
 Montant LEADER maximum : 18 560,00 € de la fiche N°8

Une proposition de notation est faite par l'équipe technique sur la base de la grille d'analyse. En effet, l'analyse n'avait pas été faite lors de l'étude en opportunité en 2015 (processus de sélection non adopté).

<b>SUR PROPOSITION DU PRESIDENT DU COMITE DE PROGRAMMATION :</b>		Pour	12
• NOTATION DU PROJET : 12 POINTS CONFORMEMENT A LA PROPOSITION DE L'EQUIPE TECHNIQUE		Abstention	0
• PROGRAMMATION DE LA SUBVENTION MAXIMALE A HAUTEUR DE 18 560,00 € DE FEADER		Contre	0
• TAUX D'AIDE PUBLIQUE DU DOSSIER SUR L'ASSIETTE LEADER EGALE A 100%			
<b>RESULTAT DU VOTE : PROJET SELECTIONNABLE, AVIS FAVORABLE ET PROGRAMME A L'UNANIMITE AUX CONDITIONS SUIVANTES :</b>			
- MONTANT MAXIMAL DE FEADER EGALE A 18 560,00 €			
- TAUX D'AIDE PUBLIQUE DU DOSSIER SUR L'ASSIETTE LEADER EGALE A 100%			

**Remarque :** Mickael VALLET est sorti de la salle le temps des délibérations et n'a donc pas pris part au vote.

#### 10. ACQUISITION D'UNE SERRE MULTICHAPELLES DANS LE CADRE DU DEVELOPPEMENT DE L'ACTIVITE MARAICHAGE BIO

##### Examen pour avis en programmation

Maitre d'ouvrage :	Samuel PARENT
Dépenses retenues :	51 750,00 € HT
Taux d'aide publique :	30%
Montant LEADER maximum :	12 420,00 € de la fiche N°1

<b>SUR PROPOSITION DU PRESIDENT DU COMITE DE PROGRAMMATION :</b>		Pour	13
• PROGRAMMATION DE LA SUBVENTION MAXIMALE A HAUTEUR DE 12 420,00 € DE FEADER		Abstention	0
• TAUX D'AIDE PUBLIQUE DU DOSSIER SUR L'ASSIETTE LEADER EGALE A 30%		Contre	0
<b>RESULTAT DU VOTE : PROJET SELECTIONNABLE, AVIS FAVORABLE ET PROGRAMME A L'UNANIMITE AUX CONDITIONS SUIVANTES :</b>			
- MONTANT MAXIMAL DE FEADER EGALE A 12 420,00 €			
- TAUX D'AIDE PUBLIQUE DU DOSSIER SUR L'ASSIETTE LEADER EGALE A 30%			

#### 11. DEPLOIEMENT DE L'ACTIVITE DE L'ASSOCIATION LUD'OLERON-MARENNES

##### Examen pour avis en programmation

Maitre d'ouvrage :	Association Lud'Oleron-Marennes
Dépenses retenues :	9 054,66 € HT
Taux d'aide publique :	100%
Montant LEADER maximum :	5 432,80 € de la fiche N°6

<b>SUR PROPOSITION DU PRESIDENT DU COMITE DE PROGRAMMATION :</b>		Pour	13
• PROGRAMMATION DE LA SUBVENTION MAXIMALE A HAUTEUR DE 5 432,80 € DE FEADER		Abstention	0
• TAUX D'AIDE PUBLIQUE DU DOSSIER SUR L'ASSIETTE LEADER EGALE A 100%		Contre	0
<b>RESULTAT DU VOTE : PROJET SELECTIONNABLE, AVIS FAVORABLE ET PROGRAMME A L'UNANIMITE AUX CONDITIONS SUIVANTES :</b>			
- MONTANT MAXIMAL DE FEADER EGALE A 5 432,80 €			
- TAUX D'AIDE PUBLIQUE DU DOSSIER SUR L'ASSIETTE LEADER EGALE A 100%			

#### 12. PROJET D'ACQUISITION de WEBCAMS POUR LA VALORISATION DU TERRITOIRE MARENNES OLERON

##### Examen pour avis en programmation

Maitre d'ouvrage :	Office du Tourisme île d'Oléron et bassin de Marennes
Dépenses retenues :	8 282,00 € HT
Taux d'aide publique :	100%
Montant LEADER maximum :	6 282,00 € de la fiche N°7

<b>SUR PROPOSITION DU PRESIDENT DU COMITE DE PROGRAMMATION :</b>		Pour	12
• PROGRAMMATION DE LA SUBVENTION MAXIMALE A HAUTEUR DE 6 282,00 € DE FEADER		Abstention	0
• TAUX D'AIDE PUBLIQUE DU DOSSIER SUR L'ASSIETTE LEADER EGALE A 100%		Contre	0
<b>RESULTAT DU VOTE : PROJET SELECTIONNABLE, AVIS FAVORABLE ET PROGRAMME A L'UNANIMITE AUX CONDITIONS SUIVANTES :</b>			
- MONTANT MAXIMAL DE FEADER EGALE A 6 282,00 €			
- TAUX D'AIDE PUBLIQUE DU DOSSIER SUR L'ASSIETTE LEADER EGALE A 100%			

**Remarque :** Lionel PACAUD est sorti de la salle le temps des délibérations et n'a donc pas pris part au vote.

### 13. RENOVATION DE DEUX BATIMENTS A LA CAILLETIERE ET MISE EN ACCESSIBILITE DU SITE

#### Examen pour avis en opportunité

Maitre d'ouvrage :	Commune de Dolus d'Oléron
Dépenses présentées :	948 720 € HT
Montant LEADER sollicité :	53 000 € de la fiche N°5

Le projet a été présenté à la fin de la réunion sur le site même de la Cailletière. Au-delà de la 1<sup>ère</sup> phase présentée dans ce dossier, les membres du comité de programmation ont marqué un fort intérêt au projet global, considéré comme structurant pour le territoire.

SUR PROPOSITION DU PRESIDENT DU COMITE DE PROGRAMMATION :		
AVIS EN OPPORTUNITE: <b>FAVORABLE</b> ET LA COMMUNE POURRA REVOIR LE MONTANT DE L'AIDE SOLLICITEE A LA HAUSSE (100 000 € SELON LE NOUVEAU SEUIL DE VIGILANCE A APPLIQUER OU AU-DELA EN PASSANT PAR UN VOTE A BULLETIN SECRET). NOTATION DU PROJET : 19 POINTS CONFORMEMENT A L'ANALYSE DU COPREP	Pour	12
	Abstention	0
	Contre	0
RESULTAT DU VOTE : PROJET SELECTIONNABLE ET AVIS FAVORABLE A L'UNANIMITE		

**Remarque :** Grégory GENDRE s'est retiré le temps des délibérations et n'a donc pas pris part au vote.

#### EVOLUTION POSSIBLE DE DOSSIERS VUS EN OPPORTUNITE

En considérant l'augmentation des seuils ainsi que l'évolution des dossiers depuis leur passage en opportunité, 3 dossiers non soumis encore à l'instruction de la Région pourraient éventuellement avoir un soutien supérieur aux montants présentés jusqu'à maintenant.

Maitre d'ouvrage	Projet	Total dépenses éligibles retenues	Somme de Montant Leader programmé en euros	Montant supplémentaire de LEADER possible
CCIO	Engagement de la Communauté de communes et des communes de l'île d'Oléron en faveur des circuits courts et de l'approvisionnement de la restauration collective	141 000 €	40 000 €	10 000 €
CCIO	Mise en place de panneaux d'information Pêche à pied et Ecluses à poissons	35 000€	14 000 €	14 528 €
Office de tourisme de l'île d'Oléron et du Bassin de Marennes	Projet d'accueil numérique touristique - Affichage dynamique	20 564 €	8 475 €	5 000 €

## DATES

---

- La prochaine réunion du Comité de programmation se tiendra le 5 juillet 2019 (lieu à confirmer).

## CONTACTS :

---

- M. le Président du GAL Pays Marennnes Oléron, 22-24 rue Dubois Meynardie, 17320 Marennnes
- Equipe technique LEADER : 05 46 36 70 12  
Michaël SPADA, [leader@marennnes-oleron.com](mailto:leader@marennnes-oleron.com)

Fait à Marennnes, le 05 avril 2019

**M. Mickaël VALLET**



Président du GAL du Pays Marennnes Oléron  
Président du PETR du Pays Marennnes Oléron